

2008-2009 Capital Budget

Budget de Capital pour 2008-2009

Hon. / l'hon. Victor Boudreau
Minister of Finance / ministre des Finances

December 11, 2007 / le 11 décembre 2007

Budget de capital 2008-2009
L'hon. Victor Boudreau, ministre des Finances
le 11 décembre 2007

Monsieur le président, j'ai l'honneur et le privilège de prendre la parole à la Chambre aujourd'hui et de présenter le budget de capital pour 2008-2009. Avant de présenter certains des détails du budget de capital, j'aimerais faire le point pour mes collègues sur la situation économique et financière de 2007-2008.

Mise à jour économique et financière

Monsieur le président, comme vous et mes collègues le savez bien, le Nouveau-Brunswick n'est pas à l'abri des sommets et des creux de l'économie mondiale, comme en témoignent les défis qu'affronte le secteur forestier et les répercussions de la vigueur du dollar canadien. Malgré ces défis, l'économie globale du Nouveau-Brunswick continue de donner un bon rendement en 2007. L'économie maintient le cap quant au taux de croissance économique de 2,3 % prévu dans notre budget. À ce jour, pour cette année, le taux de chômage provincial est à son plus bas niveau depuis 30 ans, et le taux de croissance de l'emploi est la plus vigoureuse parmi toutes les provinces. Les investissements enregistreront la croissance la plus forte du pays, selon les prévisions, et les ventes au détail ainsi que les salaires et traitements progressent bien aussi. Voilà des nouvelles encourageantes pour la province.

Nous avons d'autres nouvelles encourageantes, Monsieur le président. Nous sommes engagés à l'égard de budgets équilibrés et d'une gestion financière solide, et la mise à jour financière présentée aujourd'hui en témoigne. J'ai le plaisir d'annoncer que le gouvernement prévoit maintenant un excédent de 78,9 millions de dollars pour l'année financière en cours. Depuis le dépôt du budget, nous avons enregistré une croissance des recettes soutenue par une économie saine. Au total, selon les estimations, les recettes sont de 120,2 millions supérieures aux sommes budgétées.

Monsieur le président, la croissance des recettes doit sa force à un certain nombre de facteurs :

- les recettes tirées de la taxe sur les minéraux métalliques devraient dépasser le budget de 30 millions de dollars, ce qui découle du bon rendement des marchés et des cours mondiaux du zinc ;
- l'économie vigoureuse et la croissance de l'emploi ont contribué à l'augmentation des recettes provenant d'autres taxes, qui se chiffreront à environ 36 millions de dollars ;
- en outre, un financement additionnel de plus de 50 millions de dollars est lié au budget fédéral, qui a été déposé en mars 2007 — après notre budget —, et il tient compte des modifications apportées à la formule fédérale de péréquation.

En même temps, nous continuons d'être responsables sur le plan financier en faisant en sorte d'avoir les ressources financières nécessaires pour contrebalancer les dépenses additionnelles.

Selon les prévisions, les dépenses augmenteront de 78,4 millions de dollars par rapport aux sommes budgétées. Un financement additionnel de 14,5 millions est prévu pour les projets de développement régional et communautaire en cours dans la province, 14,0 millions sont prévus pour le Programme d'aide stratégique d'Entreprises Nouveau-Brunswick et 10,0 millions seront appliqués aux déficits des régies régionales de la santé, les RRS. Nous faisons aussi preuve de prudence en incluant 35,0 millions pour nous protéger contre des contraintes de dépenses possibles avant la fin de l'année.

Monsieur le président, nous déposerons aujourd'hui le budget supplémentaire qui couvre les dépenses additionnelles effectuées en 2007-2008 ainsi que le budget supplémentaire pour 2006-2007.

Monsieur le président, il y a un certain nombre d'incertitudes qui peuvent influencer sur nos recettes et nos dépenses avant la fin de l'année, y compris l'évolution continue de la situation d'Énergie NB, les produits de placements des caisses de retraite du secteur public, des déficits additionnels des RRS et d'autres contraintes de dépenses. Nous exerçons une gestion financière prudente en tenant compte de ces incertitudes dans nos prévisions.

Dans l'avenir, nous devons continuer de relever des défis financiers. À moins de mesures correctives, les coûts des services de santé, des services éducatifs et d'autres services dépasseront la croissance des recettes. Je peux assurer à mes collègues que nous continuerons de prendre les décisions nécessaires qui nous permettront d'investir dans les priorités des gens du Nouveau-Brunswick et de nous acheminer vers une plus grande autosuffisance, et ce, d'une manière responsable sur le plan financier.

Monsieur le président, les résultats financiers que je viens d'exposer sont des faits positifs pour la province. Ces résultats fournissent des assises financières solides, ce qui nous aidera à faire les investissements stratégiques nécessaires pour être autosuffisants au Nouveau-Brunswick.

Monsieur le président, l'atteinte de l'autosuffisance exigera notamment des investissements stratégiques dans notre réseau de transport, dans nos écoles, dans nos hôpitaux, dans nos établissements postsecondaires et dans le développement de secteurs clés de notre économie.

Nous ne pourrons y arriver seuls. Il nous faut un partenariat solide avec le gouvernement fédéral, les administrations locales et les gens d'affaires. Nous croyons que de tels investissements sont une partie essentielle des assises d'une économie provinciale forte, compétitive et autosuffisante.

Dans *Notre plan d'action pour être autosuffisant au Nouveau-Brunswick*, nous avons pris comme engagement de concentrer nos ressources et nos efforts pour transformer notre économie, notre main-d'oeuvre, nos relations et notre gouvernement. Nous investirons dans une infrastructure stratégique qui stimulera le développement économique. Nous transformerons aussi la façon dont le gouvernement répond aux besoins d'infrastructure routière et publique au Nouveau-Brunswick.

Budget de capital pour 2008-2009

Le temps des transformations commence maintenant.

Monsieur le président, je suis très heureux d'informer la Chambre que le budget de capital pour 2008-2009 s'élève à 486 millions de dollars.

Mis à part le versement unique pour la Transcanadienne en 2007-2008, le budget de capital pour 2008-2009 est le plus important de l'histoire du Nouveau-Brunswick.

Dans le cadre de *Notre plan d'action pour être autosuffisant au Nouveau-Brunswick* et de son *Pacte pour le changement*, notre gouvernement s'est engagé à améliorer les routes qui relient les régions rurales et urbaines et à améliorer la circulation des biens industriels.

Monsieur le président, notre budget de capital pour 2008-2009 met l'accent sur la réfection de l'infrastructure actuelle de routes et de ponts dans la province. Grâce au budget de capital présenté aujourd'hui, notre gouvernement passe de l'approche actuelle de gestion de l'infrastructure routière à un Système de gestion des actifs. La semaine dernière, le premier ministre nous a fourni des renseignements sur ce système primé et innovateur. Je me joins à lui pour féliciter mon collègue le ministre des Transports et son ministère très compétent, qui ont travaillé avec acharnement pour réaliser une telle transformation.

Le Système de gestion des actifs donnera lieu à un investissement de 178 millions de dollars dans la réfection du réseau actuel de routes et de ponts dans la province. Il s'agit de 132 millions de plus que ce qui était prévu au budget de 2007-2008.

Monsieur le président, nous reconnaissons qu'il y a des charges financières associées à la construction et à l'entretien de l'infrastructure stratégique.

Si vous me permettez une simple analogie, en tant que propriétaires-occupants, nous faisons des investissements stratégiques, comme remplacer le toit, non seulement pour protéger notre investissement initial, mais aussi pour en profiter pendant des années à venir.

Pour atteindre l'autosuffisance, nous devons faire maintenant les investissements nécessaires dans notre secteur des transports ainsi que les secteurs public et économique. Cela dit, le gouvernement demeure engagé à respecter ses obligations quant à un budget équilibré aux termes de la *Loi sur la responsabilité financière et le budget équilibré*. En plus, nous continuerons à gérer de manière responsable la dette nette de la province.

Monsieur le président, en 2026, les gens du Nouveau-Brunswick se rappelleront de nos investissements dans l'infrastructure et diront que nous avons contribué à faire progresser le Nouveau-Brunswick. Sous le leadership du premier ministre Shawn Graham, nous mettrons l'infrastructure stratégique au premier plan du programme du gouvernement. Grâce au budget de capital pour 2008-2009 présenté aujourd'hui, nous franchissons les premières étapes pour mettre en oeuvre notre vision de l'autosuffisance future de notre province.

Monsieur le président, je vais maintenant passer aux points saillants du budget de capital pour 2008-2009.

Comme je l'ai déjà mentionné, notre budget de capital pour 2008-2009 s'élève à 486 millions de dollars. Cet investissement stratégique important tient compte de notre engagement continu à bâtir un Nouveau-Brunswick fier et autosuffisant.

Monsieur le président, si nous voulons que notre économie continue de croître, nous devons augmenter notre population. Les gens ne viendront et ne resteront au Nouveau-Brunswick que s'ils peuvent être certains d'avoir accès à des soins de santé de qualité et à un système d'éducation de qualité.

En tant que gouvernement, nous devons assurer un équilibre entre la nécessité d'investir dans l'infrastructure économique stratégique et le besoin de bâtir et de maintenir une infrastructure sociale adéquate.

Nous devons faire aujourd'hui des investissements stratégiques dans nos établissements de soins de santé et dans nos écoles, tout en restant fidèles à notre vision du Nouveau-Brunswick en 2026. Notre objectif est de continuer d'investir dans notre infrastructure et de la maintenir afin que nous puissions faire progresser notre économie. Une infrastructure sécuritaire, efficiente, durable et abordable est essentielle à la prospérité économique du Nouveau-Brunswick et à la qualité de vie dans la province.

Si nous investissons dans une nouvelle infrastructure stratégique tout en assurant le maintien de notre infrastructure actuelle, nous contribuerons à stimuler le développement économique dans toutes les régions de la province. De tels investissements stratégiques seront réalisés en tenant compte des besoins des générations futures.

Comme toujours dans le cas du budget de capital, les ministres fourniront les détails des divers projets. Je peux vous dire que mes collègues seront impatients et fiers de communiquer ces détails pendant le débat sur leurs prévisions budgétaires.

Infrastructure de transport

Cela dit, Monsieur le président, j'aimerais cependant en dire un peu plus sur certains des projets importants annoncés aujourd'hui.

Au titre du budget de capital pour 2008-2009 présenté aujourd'hui, notre gouvernement fait d'importants investissements dans notre infrastructure routière partout dans la province.

Nous investissons 325,8 millions de dollars dans nos routes. Les importants investissements prévues nous permettront de bâtir de façon stratégique une nouvelle infrastructure routière tout en faisant des investissements, en temps voulu, dans notre infrastructure actuelle.

Nos investissements en capital dans les transports incluent ce qui suit :

- 245,0 millions de dollars pour les routes, dont 178 millions sont engagés pour des projets au titre du nouveau système de gestion des actifs ;
- 53,5 millions pour le réseau routier national en application de la première partie d'une entente à frais partagés avec le gouvernement fédéral de 414 millions de dollars, qui prévoit des investissements dans les routes 1, 7, 8 et 11 ;
- 27,3 millions pour le Programme d'infrastructure frontalière Canada - Nouveau-Brunswick, qui permettra d'achever un nouveau pont international à St. Stephen ainsi qu'une route à quatre voies à chaussées séparées entre Waweig et la frontière Canada — États-Unis.

Soins de santé

Monsieur le président, les soins de santé continuent d'être une priorité des gens du Nouveau-Brunswick et de notre gouvernement. Voilà pourquoi nous faisons des investissements en capital de 57,5 millions de dollars dans les soins de santé pour 2008-2009.

Sont compris dans les investissements :

- 20,7 millions de dollars pour des installations permanentes, y compris un financement pour commencer :
 - la construction, à l'Hôpital régional de Saint-Jean, d'un rajout d'un étage qui abritera un nouveau service des urgences ;
 - des travaux de rénovation à l'Hôpital Docteur Georges L. Dumont, à Moncton, pour répondre aux besoins du nouveau programme de formation médicale en français ;
 - des travaux de rénovation à l'Hôpital Dr Everett Chalmers, à Fredericton, à l'Hôpital régional de Miramichi, au Moncton Hospital et à l'Hôpital régional de Saint-Jean pour répondre aux besoins du nouveau programme de formation médicale en anglais ;
 - un agrandissement important à l'Hôpital Docteur Georges L. Dumont, à Moncton ;
 - des travaux de rénovation à l'Hôpital régional Chaleur, à Bathurst, en vue d'une nouvelle salle centrale de stérilisation ;
 - la construction d'un nouveau centre de santé communautaire à Rexton pour remplacer l'établissement actuel.
- 19,2 millions de dollars pour l'achat de quatre accélérateurs linéaires afin de réduire les délais d'attente en radiothérapie ;

- 13,2 millions pour les biens d'équipement, y compris l'équipement diagnostique et médical ;
- 4,4 millions pour diverses améliorations des biens immobiliers et pour des travaux de rénovation visant l'infrastructure actuelle des soins de santé.

Nous irons aussi de l'avant avec un partenariat public-privé en vue de construire un nouvel hôpital psychiatrique à Campbellton pour remplacer l'établissement actuel.

Éducation

Monsieur le président, en juin 2007, le premier ministre Shawn Graham et mon collègue le ministre de l'Éducation Kelly Lamrock ont dévoilé un nouveau plan d'éducation publique pour le Nouveau-Brunswick. *Les enfants au premier plan* énonce la vision de notre gouvernement pour bâtir le meilleur système d'éducation du pays.

Le plan énonce huit engagements et plus de 140 mesures précises qui rapprocheront le Nouveau-Brunswick de l'objectif d'être un chef de file en éducation. Un de ces engagements est de créer des écoles saines et sécuritaires. Je suis très heureux aujourd'hui d'annoncer que nous fournirons un financement pour donner suite à la recommandation.

Nous ferons en 2008-2009 un investissement en capital de 41,6 millions de dollars dans nos écoles, de la maternelle jusqu'à la 12^e année. Le ministre de l'Éducation fournira plus de détails, mais le montant de 41,6 millions comprend ce qui suit :

- 25,7 millions pour des investissements stratégiques dans des écoles de la province, y compris dans la continuation des travaux à l'école de la promenade Kimble, à Fredericton, et à l'école Upper Miramichi ;
- 15,9 millions consacrés à des travaux majeurs d'amélioration et de rénovation de nos écoles existantes.

Le financement assurera des écoles saines et sécuritaires et améliorera la qualité du milieu d'apprentissage pour les élèves et le personnel enseignant.

Monsieur le président, en plus d'investir dans nos écoles de la maternelle à la 12^e année, le gouvernement actuel continuera d'investir dans nos collèges communautaires. Les prévisions budgétaires comprennent 3,0 millions de dollars pour l'achèvement de deux projets majeurs commencés en 2007-2008.

Tourisme

Monsieur le président, dans le *Plan d'action du gouvernement pour être autosuffisant au Nouveau-Brunswick*, nous avons cerné le besoin d'améliorer l'expérience des touristes en investissant pour revitaliser et diversifier l'infrastructure touristique clé.

Le budget de capital prévoit un investissement de 5,5 millions de dollars pour l'infrastructure touristique de la province, ce qui représente une augmentation de 3,8 millions par rapport aux dépenses révisées de 2007-2008.

Les investissements cibleront les actifs touristiques clés de la province, y compris Kings Landing, le Village historique acadien, le parc provincial mont Carleton et le parc provincial Sugarloaf.

Infrastructure municipale

Monsieur le président, le gouvernement provincial est engagé à travailler de concert avec toutes les municipalités. Un Nouveau-Brunswick autosuffisant nécessite des collectivités fortes. Grâce au budget de capital présenté aujourd'hui, nous avons mis un accent stratégique sur l'infrastructure des municipalités et des collectivités rurales. Nos investissements en capital comprennent ce qui suit :

- 9,8 millions de dollars au titre du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada - Nouveau-Brunswick, qui fournira un financement pour améliorer l'infrastructure municipale afin d'assurer la salubrité de l'eau potable et des systèmes de gestion des déchets plus efficaces ;
- 5,8 millions de dollars au titre du Fonds complémentaire provincial de transfert de taxe sur l'essence, qui permettra des améliorations de l'infrastructure dans des municipalités et dans des secteurs non constitués en municipalités de la province ;
- 500 000 \$ aux districts de services locaux pour des travaux de construction et de rénovation de casernes de pompiers et d'autres installations.

Sécurité et protection

Monsieur le président, la responsabilité du gouvernement d'assurer la sécurité et la protection du public porte au-delà de nos routes et de nos écoles. Elle s'étend aussi aux édifices publics et à d'autres infrastructures publiques. Un élément important du Programme d'autosuffisance du gouvernement est de veiller à ce que les gens se sentent en sécurité et protégés là où ils vivent et travaillent. Nous prenons nos responsabilités au sérieux, et c'est pourquoi nous ferons en 2008-2009 les investissements suivants :

- 14,0 millions de dollars pour l'amélioration du parc automobile provincial, y compris des autobus scolaires et des chasse-neige ;
- 4,8 millions pour divers travaux de réparation de biens immobiliers et d'amélioration de bâtiments provinciaux ;
- 2,2 millions pour l'achèvement d'un nouveau laboratoire provincial de la santé du poisson à St. George ;

- 2,1 millions pour la construction d'un nouveau bureau de district du ministère des Ressources naturelles dans le comté de Kent ;
- 2,0 millions en vue de poursuivre les améliorations nécessaires de l'édifice de l'Assemblée législative ;
- 1,9 million pour remettre à neuf des barrages dans le bassin hydrographique Musquash ;
- 1,2 million pour des travaux de réparation et de réfection de ponts situés sur le réseau Sentier NB.

Par ailleurs, nous allons de l'avant avec des partenariats public-privé en vue de construire de nouveaux palais de justice à Moncton et à Saint John. Nous explorerons aussi les options pour accroître la capacité de notre réseau de centres de détention.

Conclusion

Monsieur le président, le budget de capital pour 2008-2009 présenté aujourd'hui nous aide à amorcer une période de transformation qui aboutira à l'autosuffisance. Nous deviendrons une province nantie, faisant fructifier nos richesses par nos propres moyens et offrant à notre population les possibilités nécessaires ici, chez nous.

Pour réaliser l'autosuffisance, il nous faut une nouvelle mentalité et de nouvelles idées. Les investissements en capital que j'ai exposés aujourd'hui sont la preuve de notre engagement à fournir le leadership nécessaire pour atteindre l'objectif.

Nous avons cultivé des relations positives de travail avec le gouvernement fédéral à l'égard de notre plan pour l'autosuffisance, et nous avons certainement bon espoir que le fédéral jouera un rôle clé afin d'aider le Nouveau-Brunswick à devenir une province autosuffisante d'ici à 2026. Un Nouveau-Brunswick plus fort rend le Canada plus fort.

Merci, Monsieur le président.